

Facteurs de la grille ALARM	Causes identifiées
Facteurs liés au patient	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le patient ne présente aucun trouble cognitif, mais il n'est pas totalement acteur de sa prise en charge.</li> <li>Le patient ne présente aucun autre antécédent que l'affection pour laquelle il a bénéficié de ce traitement chirurgical.</li> <li>Lors de sa sortie, c'est l'interne du service qui est venu lui remettre les documents explicatifs concernant son suivi par les professionnels de santé de ville et lui redonne les explications quant aux suites post-opératoires attendues.</li> <li>De son propre aveu, le patient précise que la somme de toutes ces informations est importante, et qu'il était content de pouvoir s'appuyer sur les documents écrits pour se les approprier à minima. Il était rassuré de la présence d'une IDE à domicile trois fois par jour.</li> </ul>
Facteurs liés aux tâches à accomplir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a pas de protocole spécifique pour ce traitement, qui aurait pu être remis au patient à sa sortie à destination des IDE de ville, mais une simple ordonnance : cette dernière était manuscrite, rédigée par l'interne du service à partir des consignes du chirurgien sénior. Les informations transmises concernant ce traitement semblent somme toutes insuffisantes.</li> </ul>
Facteurs Humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le premier infirmier du cabinet avait une expérience modeste sur la prise en charge de cette typologie de patient. Il réalisait un remplacement de 6 mois sur un congé maternité. Il ne s'est pas questionné sur la voie d'administration, car il a trouvé la forme injectable dans le lot de médicaments délivrés par la pharmacie de ville.</li> <li>Le pharmacien de l'officine de ville interrogé précise que c'est une des préparatrices qui a délivré le traitement à l'épouse du patient. Cette professionnelle ne s'est pas interrogée sur ce point, puisque les seuls produits à disposition en magasin étaient les ampoules injectables et les comprimés. De plus, l'ordonnance ne précisait pas la voie d'administration (IV ou per os).</li> <li>L'interne, qui débutait son semestre, n'avait pas d'expérience sur cette typologie de prise en charge, et ne connaissait que la forme injectable du produit. Lorsque le sénior lui a demandé de préparer les ordonnances pour le patient dans le cadre de sa sortie, il a demandé à l'interne de prescrire de l'EXACYL à raison de 3 ampoules par 24 heures pendant 7 jours, sans préciser la voie d'administration, persuadé que ce jeune professionnel avait les prérequis pour réaliser ce travail.</li> </ul>
Facteurs liés aux équipes	<ul style="list-style-type: none"> <li>La communication entre les différentes équipes (structure de soins-officine de ville-cabinet IDE) ayant partie prenante dans la prise en charge de Mr P. n'est pas formalisée, et surtout n'est pas organisée.</li> <li>Un nombre conséquent d'informations ne transitent pas d'un groupe à l'autre.</li> <li>La communication entre sénior et interne en établissement de santé a été incomplète concernant notamment cette prescription.</li> <li>Il n'y a pas de dossier patient (supports d'informations) à destination des professionnels de ville.</li> <li>Le partage d'informations est réalisé uniquement à partir des documents</li> </ul>

	<p>confiés au patient à destination des pharmacies de ville, des IDE libéraux et du médecin traitant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les praticiens en structure de soins sont joignables dès qu'un complément d'informations est nécessaire.</li> </ul>
<b>Facteurs liés à l'environnement de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de dossier médical partagé mis en œuvre entre tous ces professionnels de santé exerçant en ville.</li> <li>• Pas d'autre facteur contributif à signaler.</li> </ul>
<b>Facteurs liés à l'organisation et au management</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modalités concernant l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles ne sont pas définies.</li> <li>• Cette équipe d'IDE débute une réflexion sur la culture de sécurité, appliquée aux soins dispensés dans ce cadre de travail. Elle souhaite par ce biais améliorer ses pratiques.</li> <li>• Il n'existe pas au sein du cabinet de protocoles spécifiques de soins pour les prises en charge habituelles, avec les particularités propres à chaque praticien prescripteur.</li> </ul>
<b>Facteurs liés au contexte institutionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non applicable</li> </ul>